

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1703/SG/FP portant régularisation de la situation administrative d'un commis des services administratifs et financiers et portant mutation du personnel .

n° 74-1703/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 novembre 1974

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro
10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La date d'effet de la suspension de fonctions de M.Ibrahim Chehem Hassan fixée au 8 novembre 1973 par décision n° 13-1829/SG/FP du 28 décembre 1973, est reportée au 18 janvier 1974.

Art. 2

— M. Tbrahim Chehem Hassan, commis des SAF de 2° classe, 2° échelon, est réintégré dans son emploi pour compter du 18 novembre 1974 avec une ancienneté conservée d'un-an trois mois et mis à la disposition du ministre du Travail pour servir à l'Inspection du Travail et des Lois Sociales, en remplacement numérique de Asso Ali Asso, appelé à d'autres fonctions (PB 2CT).

Art 3

— M, Asso Ali Asso, commis des SAF de 2° classe en service à l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ministère du Travail) est, pour compter du 1° novembre 1974, mis à la disposition du ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir à l'Animation Culturelle, en remplacement numérique de M. Kamil Omar Saïd, décédé (poste bloqué 9. SH), (poste budgétaire n° 1 CT).